Image not found or type unknown

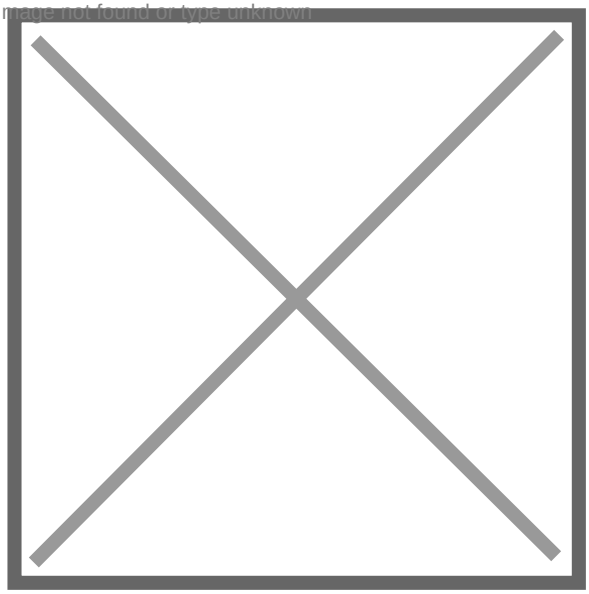

Réclamation des impôts procédure de divorce en cours

Par **oscour**, le **30/08/2013** à **15:40**

En instance de divorce : les impôts sont-ils en droit de me faire payer des impôts sur une pension alimentaire de 4250 € annuel et des prélèvements sociaux sur un loyer attribué, à titre du devoir de secours, sur ordonnance de non conciliation du Tribunal.,??
De plus, il me réclame la taxe foncière de la maison que j'occupe, dont la jouissance m'a aussi été consentie sur O.N.C., qui stipule que cette imposition est à la charge de MR.
Merci de me répondre.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés